

# Covid-19 : variant Delta, pass sanitaire, vaccination des soignants... Ce qu'il faut retenir des annonces de Macron

Le président de la République a prononcé une allocution solennelle depuis le «Grand Palais Éphémère», ce lundi soir, pour dévoiler de nouvelles mesures de lutte contre la quatrième vague.

Par [Arthur Berdah](#), [Wally Bordas](#), [Dinah Cohen](#) et [Océane Herrero](#)

Publié hier à 20:44,

Mis à jour hier à 21:12



Emmanuel Macron au «Grand Palais Éphémère», le 12 juillet 2021. *LUDOVIC MARIN / AFP*

Ce devait être la première intervention du «monde d'après» ; cela a finalement beaucoup ressemblé à toutes celles du «monde d'avant». Moins de quinze jours après le déconfinement du 30 juin, Emmanuel Macron a prononcé une nouvelle allocution solennelle ce lundi soir - la huitième en un an et demi.

## **» EN DIRECT - Suivez les dernières informations sur la situation sanitaire**

Le président de la République, qui misait initialement sur cette prise de parole pour esquisser la sortie de crise sanitaire et projeter le pays dans la relance économique, a été rattrapé par la quatrième vague de Covid-19, et obligé d'annoncer de nouvelles mesures de lutte contre l'épidémie.

## » LE VOLET SANITAIRE

### • Une « reprise forte » de l'épidémie accentuée par le variant Delta

« Une reprise forte de l'épidémie qui touche tout le territoire ». Face à la propagation du variant Delta, Emmanuel Macron a prévenu des « difficultés » qui menacent. « Aussi longtemps que le virus circulera, nous serons confrontés à ce type de situation », a-t-il assuré, tout en appelant à recourir massivement à la vaccination.

### • Le « pass sanitaire » étendu en août aux bars, restaurants, trains, avions, hôpitaux et maisons de retraite

Le pass sanitaire va être obligatoire pour les plus de 12 ans dans les « lieux de loisirs et de culture » de plus de 50 personnes dès le 21 juillet prochain. Il sera ensuite étendu à partir du début du mois d'août, et concernera le train, l'avion, les bars et les restaurants, ainsi que les hôpitaux, les maisons de retraite, et les établissements médico-sociaux. Cette liste pourra encore s'allonger par la suite, a précisé Emmanuel Macron. Concrètement, l'accès à ces lieux sera réservé à des personnes vaccinées depuis plus de quinze jours, ou à celles qui ont réalisé un test PCR ou antigénique négatif récent.

**À VOIR AUSSI** - Emmanuel Macron étend le pass sanitaire pour pousser à la vaccination

### • Vaccination obligatoire des soignants et non soignants des établissements de santé, contrôles dès le 15 septembre

Un projet de loi visant à rendre obligatoire la vaccination des soignants va être transmis au Conseil d'État mardi, avant d'être présenté en Conseil des ministres lundi 19 juillet prochain. Il sera ensuite examiné dans le courant de la semaine prochaine par le Parlement, dans le cadre d'une procédure accélérée. Cette mesure s'appliquera « sans attendre », et les concernés auront « jusqu'au 15 septembre » pour s'y conformer. Après quoi « des contrôles seront opérés et des sanctions seront prises ».

**À VOIR AUSSI** - Emmanuel Macron annonce la vaccination obligatoire pour tous ceux au contact des personnes fragiles

### • « Faire porter les restrictions sur les non vaccinés plutôt que sur tous »

Le quotidien des « vaccinés » et des « non-vaccinés » ne sera plus le même. La philosophie est simple : « Reconnaître le civisme et faire porter les restrictions sur les non-vaccinés plutôt que sur tous ».

### • Les tests PCR dits « de confort » déremboursés cet automne

À compter du mois d'octobre, les Français ne pourront plus bénéficier de tests PCR gratuits sans ordonnance, dits « de confort ». Cela vise à « encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ».

**À VOIR AUSSI - Emmanuel Macron annonce le déremboursement des tests PCR à l'automne****• Des restrictions locales pourront être décidées par les préfets en cas de taux d'incidence supérieurs à 200**

Des restrictions territoriales pourraient être décidées en fonction des situations locales. Dans les départements *«qui dépasseraient un taux d'incidence de 200 et verraient leur hospitalisation augmenter»*, *«des mesures de freinage pourront être prises par nos préfets»*.

**• L'épidémie sera présente «pour plusieurs mois encore de l'année 2022»**

La stratégie du «vivre avec le virus» se poursuit. Selon Emmanuel Macron, l'épidémie sera présente *«tout au long de cette année 2021 et sans doute pour plusieurs mois encore de l'année 2022»*. *«Les semaines à venir»* seront *«celles de la mobilisation pour bloquer le virus»*, a-t-il prévenu.

**• Campagnes de vaccination des collégiens, lycéens et étudiants à la rentrée**

Dès la prochaine rentrée scolaire, des campagnes de vaccination *«spécifiques»* seront déployées auprès de tous les collégiens, les lycéens et les étudiants du pays. Ces derniers avaient été les plus tardivement concernés par les précédentes phases.

**• Une campagne de rappel «dès la rentrée» pour les catégories vaccinées début 2021**

Les premières catégories de la population à avoir bénéficié du vaccin, au début de l'année 2021, seront éligibles *«dès la rentrée»* à une campagne de rappel. Elle leur permettra de bénéficier d'une nouvelle injection *«selon le même système et dans les mêmes conditions que la ou les premières»*.

**• Renforcement des contrôles aux frontières, isolement contraint des voyageurs non vaccinés**

Les personnes provenant de pays *«à risque»* seront soumises à des contrôles renforcés, a indiqué Emmanuel Macron. Un isolement contraint sera également imposé à tous les voyageurs non vaccinés à compter du 21 juillet.

**• L'état d'urgence sanitaire de nouveau déclaré à La Réunion et en Martinique**

L'état d'urgence sanitaire sera déclaré dès mardi en Conseil des ministres pour la Martinique et La Réunion. Un couvre-feu sera instauré dans ces deux territoires ultramarins.

**À VOIR AUSSI - Un couvre-feu instauré en Martinique et à la Réunion, annonce Emmanuel Macron**

---

**» LE VOLET ÉCONOMIQUE**

- **La réforme des retraites engagée dès que «l'épidémie sera sous contrôle» et «la reprise bien assurée»**

Le président maintient son ambition de réformer le système de retraites, promettant que les 42 régimes spéciaux seront bel et bien supprimés et que *«l'âge de départ à la retraite doit être plus tardif»*. *«Je ne lancerai pas cette réforme tant que l'épidémie ne sera pas sous contrôle et la reprise bien assurée»*, indique cependant Emmanuel Macron.

**À VOIR AUSSI** - Emmanuel Macron veut reprendre la réforme des retraites à la rentrée

- **La réforme de l'assurance-chômage sera «pleinement mise en œuvre» le 1er octobre**

Retoquée par le Conseil d'État il y a deux semaines, la réforme de l'assurance-chômage sera *«pleinement mise en œuvre»* à compter du 1er octobre.

- **Réinscrire la France «dans une trajectoire de plein-emploi»**

Parallèlement à la lutte contre le virus, Emmanuel Macron veut faire de l'emploi la *«priorité de l'été et de l'automne»*, afin de *«retrouver le niveau d'emploi d'avant l'épidémie et de nous réinscrire dans une trajectoire de plein-emploi»*.

- **Un «revenu d'engagement» pour les jeunes «sans emploi ou formation»**

La jeunesse, *«qui a tant sacrifié»* au cours de cette crise sanitaire, n'est pas oubliée. Dès la rentrée, un *«revenu d'engagement»* sera instauré pour les jeunes *«sans emploi ou formation»*. Il sera fondé sur une logique de *«devoirs et de droits»*.

**À VOIR AUSSI** - Emmanuel Macron annonce la mise en place d'un revenu d'engagement pour les jeunes

- **L'estimation de la croissance rehaussée à 6% pour l'année 2021**

Selon Emmanuel Macron, la croissance française atteindra 6% en 2021, soit un point de plus que la dernière estimation de Bercy. Le président rappelle en outre que 187.000 emplois ont été créés depuis le début de l'année.

- **«Un plan d'investissement» à la rentrée pour «bâtir la France de 2030»**

Après la relance et la solidification, la reconstruction. *«Un plan d'investissement»* sera présenté à la rentrée pour *«bâtir la France de 2030»* et *«faire émerger (...) les champions de demain qui, dans les domaines du numérique, de l'industrie verte, des biotechnologies, ou encore de l'agriculture, dessineront notre avenir»*.